

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire publique s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 2022, à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Marie Claude Aubin	Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier & trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

### **RÉS 432-08-22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Gilles Prairie  
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas :

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2022**
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE**
5. **CORRESPONDANCE**
6. **DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-036 – 5, RUE DE LA LIBERTÉ, JEAN-MARTIN FORTIER**
7. **DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-037- 1, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, CENTRE D'ART, MARIE LAVERGNE**
8. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.22-038- 126, CHEMIN DU VERGER MODÈLE, LAURE WARIDEL**
9. **DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-039- 32, RUE PRINCIPALE, MAXANCE MARTINEZ FERLAND**
10. **DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-040 – 84, RUE PRINCIPALE, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC**
11. **ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'EMBAUCHE ET LE PARTAGE D'UN URBANISTE MUNICIPAL PAR LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG AVEC LA MUNICIPALITÉ D'ABERCORN ET LA VILLE DE DUNHAM**
12. **NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE 2019-2023**
13. **PARTICIPATION AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)**
14. **DEMANDE AU MTQ POUR UNE ZONE DE NON-STATIONNEMENT CÔTÉ DES NUMÉROS PAIRS DE LA RUE PRINCIPALE**
15. **DEMANDE D'ENGAGEMENT DU MTQ POUR PRÉVENIR DES DÉCÈS SUR SES ROUTES**
16. **EMBAUCHE DE SUPERVISEUR DES TRAVAUX PUBLICS**
17. **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS JUILLET**
18. **NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS**
19. **VARIA**

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

### 20. QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

### 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

#### **RÉS 433-08-22 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2022**

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin  
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 juillet 2022 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier avec la correction du texte de la résolution 408-07-22 pour se lire comme suit : « QUE : Ce conseil, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 4 juillet 2022 accepte la demande de permis pour l'installation de la pancarte avec la coupe rouge et qu'il refuse l'installation de la pancarte avec la bouteille verte. »

ADOPTÉE

#### **RÉS 434-08-22 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie  
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
10077	Vitalité Frelighsburg	Pièces Centre d'art	1 600.00 \$
10078	Pierre St-Onge	Communications	102.38 \$
10079	Sergey Golikov	Remboursement frais de poste	213.87 \$
10080	Restaurant Aux Deux Clochers	Souper pompiers	96.29 \$
10081	Linda Tétreault	Ménage Bureau d'accueil touristique	144.00 \$
10082	Ministère Revenu Québec	DAS 01-07-22 au 31-07-22	9 815.63 \$
10083	Receveur général du Canada	DAS 01-07-22 au 31-07-22	2 963.66 \$
10084	Aréo-Feu Ltée	Test annuel appareil respiratoire	659.67 \$
10085	Équipements Baraby Inc.	Couteaux tondeuse	200.07 \$
10086	Denise Bélanger	CCE mars-avril-mai	225.00 \$
10087	BuroPro Citation	Fournitures de bureau	197.81 \$
10088	Câble Axion Digitel Inc.	Communications août	430.64 \$
10089	Canac	Matériaux tables pique-nique	350.80 \$
10090	Jean-Marc Chapotard	CCE mars-avril-mai	225.00 \$
10091	Jean Chênevert	CCA mars-avril	150.00 \$
10092	DBR Informatique	Contrat et cartouches	371.53 \$
10093	Bruno De Kinder	Traduction Messenger août	225.50 \$
10094	Sophie Devot	CCS mars-avril-mai	225.00 \$
10095	FedEx	Frais de douane	119.11 \$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 01 août 2022**

10096	Festifolies	Soutien Boulevard des Arts	1 000.00 \$
10097	Laurence Grandbois-Bernard	CCS mars-avril-mai	225.00 \$
10098	Germain Jetté Machineries Inc.	Réparation tondeuse	66.18 \$
10099	Pascal Genest-Richard	CCA fév-mars-avril	225.00 \$
10100	Isabelle Hébert	CCCT mars-avril	150.00 \$
10101	Henri St-Pierre	Transport et pierre	1 189.99 \$
10102	Impressions DF	Impression rapport financier et modifications aux règlements d'urbanisme	346.88 \$
10103	J.A. Beaudoin Const. Ltée	Nivelage	8 302.87 \$
10104	Henriette Jetten	CCE mars-avril-mai	225.00 \$
10105	Les Solutions IT Cloud	Création @inspecteur Office 365	30.50 \$
10106	Linda Tétreault	Ménage juillet	320.00 \$
10107	Lucie Dagenais	Remboursement: déplacements, aliments	432.35 \$
10108	David Maltais	CCS mars-avril-mai	225.00 \$
10109	Marie Lavergne	CCCT mars-avril	150.00 \$
10110	Marie Côté	CCCT mars-avril	150.00 \$
10111	MRC Brome-Missisquoi	Entente abattage d'arbres avril à juin 2022	1 045.00 \$
10112	Nivelage MC Inc.	Nivelage	9 565.91 \$
10113	Olivier Philibert	Travaux horticoles	945.66 \$
10114	Pavages Brome-Missisquoi Inc.	Pavage église	2 299.50 \$
10115	PG Solutions Inc.	Entretien et activation de module	2 787.86 \$
10116	Pierre Corbeil	Location remorque	86.23 \$
10117	Pierre Jobin	CCA fév-mars-avril	225.00 \$
10118	Anne Pouleur	H.P. 4 au 26 juillet	3 588.75 \$
10119	RCCT Inc.	Entretien thermopompe hdv	836.45 \$
10120	Raymond Chabot Grant Thornton	H.P. audit 31-12-21	977.29 \$
10121	RIGMRBM	Déchets	29.13 \$
10122	Rémi Therrien	Remboursement vêtements CSST	39.09 \$
10123	Roger Courchesne	Location garage août	500.00 \$
10124	Eric Rompré	CCA fév-mars-avril	225.00 \$
10125	Les Notaires Ménard Paquette Inc.	H.P. RÉS 319-03-22	1 173.03 \$
10126	Jonathan Runciman	Remboursement aliments	93.70 \$
10127	Sanivac	Location toilettes	551.88 \$
10128	Sergey Golikov	Remboursement fleurs	12.63 \$
10129	S.O.S Pompes Pièces Expert	Entretien épuration 18 mai	589.82 \$
10130	SPA des Cantons	Chat errant 8 juillet	100.00 \$
10131	Telus	Communications juillet	543.38 \$
10132	Lou-Gabrielle Vaugeois	CCCT mars-avril	150.00 \$
10133	Ville de Cowansville	Frais administratifs cour municipale + entente loisirs	1 842.98 \$
10134	Ville de Bedford	Collecte de verre 6 juillet	105.83 \$

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

10135	Ville de Dunham	Entente inspecteur	1 581.07 \$
10136	Jean-Philippe Waaub	CCE mars-avril-mai	225.00 \$
10137	Laure Waridel	CCS mars-avril-mai	225.00 \$
10138	Y. Gosselin et Fils Ltée	Aliments et pièces	339.68 \$

### Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

### SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

Travaux PAVL prévus début août;  
Important travaux voirie;  
Grame;  
Covoiturage;  
Rangement poubelles;  
SQ motos;  
Fête au village / Loto-Québec / Festi'Bois.

### CORRESPONDANCE

#### RÉS 435-08-22 DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-036 – 5, RUE DE LA LIBERTÉ, JEAN-MARTIN FORTIER

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil demande au propriétaire de bonifier la demande de permis de construction par la présentation d'un plan de gestion de l'eau.

ADOPTÉE

#### RÉS 436-08-22 DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-037- 1, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, CENTRE D'ART, MARIE LAVERGNE

Avant que le conseil ne délibère sur le sujet, le conseiller Bob Lussier dénonce son intérêt et quitte la salle du conseil.

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie  
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan Loyer  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 18 juillet 2022, accepte la demande de permis d'installation de l'enseigne sur la potence située à l'entrée du stationnement de l'hôtel de ville, mais refuse qu'elle soit installée sur un panneau sandwich.

ADOPTÉE

#### RÉS 437-08-22 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.22-038- 126, CHEMIN DU VERGER MODÈLE, LAURE WARIDEL

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 18 juillet 2022, accepte la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale dérogatoire à la superficie d'implantation au sol de 235m<sup>2</sup>, alors que la grille des usages et des normes du règlement de zonage 131-2022 fixe pour la zone AF-1, la superficie maximale d'implantation à 225m<sup>2</sup>.

ADOPTÉE

### **RÉS 438-08-22 DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-039- 32, RUE PRINCIPALE, MAXANCE MARTINEZ FERLAND**

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin  
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan Loyer  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 26 juillet 2022, accepte la demande de permis.

ADOPTÉE

### **RÉS 439-08-22 DEMANDE DE P.I.I.A NO.22-040 – 84, RUE PRINCIPALE, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 26 juillet 2022, accepte la demande de permis.

ADOPTÉE

### **RÉS 440-08-22 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'EMBAUCHE ET AU PARTAGE D'UN URBANISTE MUNICIPAL PAR LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG AVEC LA MUNICIPALITÉ D'ABERCORN ET LA VILLE DE DUNHAM**

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin  
Appuyé du conseiller Bob Lussier  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : approuver et d'autoriser la signature d'une entente intermunicipale relative à l'embauche et le partage d'un urbaniste municipal par la Municipalité de Frelighsburg avec la Municipalité d'Abercorn et la Ville de Dunham;

D' : autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

### **RÉS 441-08-22 NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE 2019-2023**

ATTENDU : l'adoption de la résolution #743-12-19 à la séance ordinaire du 2 décembre 2019;

ATTENDU QUE : la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

ATTENDU QUE : la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU' : à la suite d'une révision, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a exigé à la Municipalité d'apporter des corrections à la version n°1 de la programmation;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE : la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE : la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE : la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE : la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

QUE : la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

QUE : le directeur général soit autorisé à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la modification apportée à la version n° 1 de la programmation et à déposer la programmation de travaux version n° 2;

QUE : le directeur général soit autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

### **442-08-22 PARTICIPATION AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)**

CONSIDÉRANT : la résolution 134-08-21 « Entente intermunicipale relative à la construction et l'implantation par la ville de Dunham d'une caserne incendie et accessoires sur son territoire comme caserne principale et la construction d'une caserne incendie satellite par la municipalité de Frelighsburg sur son territoire afin d'améliorer la couverture incendie sur les territoires respectifs » en date du 9 août 2021;

CONSIDÉRANT : la résolution 177-10-21 « Demande de subvention au Programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – volet 2 Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement municipal » en date du 4 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE : la demande déposée initialement par les deux municipalités, Dunham et Frelighsburg, dans le cadre du programme RÉCIM a été transférée et traitée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du nouveau Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

CONSIDÉRANT QUE : dans le cadre du PRACIM, la Municipalité de Frelighsburg doit déposer sa demande, relative à la construction de la caserne satellite à Frelighsburg, indépendamment de celle de la ville de Dunham;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

QUE : la Municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

QUE : la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE : la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts;

QUE : le directeur général soit autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

### **RÉS 443-08-22 DEMANDE AU MTO POUR UNE ZONE DE NON-STATIONNEMENT CÔTÉ DES NUMÉROS PAIRS DE LA RUE PRINCIPALE**

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer  
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : demander au ministère des Transports du Québec d'interdire le stationnement sur le côté des numéros pairs de la rue Principale, entre le 24 et le 100 inclusivement;

D' : autoriser le directeur général à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente;

DE : transmettre une copie de cette résolution au ministère de Transports du Québec.

ADOPTÉE

### **RÉS 444-08-22 DEMANDE D'ENGAGEMENT DU MTO POUR PRÉVENIR DES DÉCÈS SUR SES ROUTES**

ATTENDU QUE : l'entretien et la détermination de la limite de vitesse sur les routes numérotées sont de la compétence du ministère des Transports (ci-après nommé ministère);

ATTENDU QUE : la mobilité active représente une solution crédible pour lutter contre les changements climatiques et pour favoriser de saines habitudes de vie chez nos concitoyennes et concitoyens;

ATTENDU QUE : notre municipalité est traversée par la route 237, qui constitue la rue Principale de notre municipalité, et que celle-ci est sous la gestion du Ministère;

ATTENDU QUE : cette route représente une artère de circulation importante avec beaucoup de circulation rapide et de passages de camion et constitue une barrière aux cheminements piétons sécuritaires;

ATTENDU QUE : le Ministère est un partenaire incontournable des municipalités et que ses actions devraient être en adéquation avec les besoins des communautés et la sécurité des personnes;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

ATTENDU QUE : la fluidité automobile sur les routes numérotées ne doit plus être privilégiée au détriment de la sécurité des concitoyennes et concitoyens demeurant dans les communautés traversées par ces routes;

ATTENDU QUE : les demandes d'intervention à l'effet de réduire la vitesse et de prolonger la zone de vitesse réduite pour sécuriser cette route qui ont été adressées au Ministère ont essuyé des refus ou n'ont pas encore mené à des actions concrètes;

ATTENDU QUE : notre municipalité n'est pas la seule dans cette situation, comme en témoigne la lettre d'opinion parue dans La Presse le 26 mai 2022 signée par 10 maires et mairesses et les nombreux reportages médiatiques sur le sujet (Téléjournal le 31 mai 2022, article La Presse 1<sup>er</sup> juin 2022, TVA Estrie le 3 juin 2022);

ATTENDU QUE : notre municipalité souhaite joindre sa voix à celles des nombreuses municipalités dénonçant les obstacles majeurs qui ralentissent les actions visant la sécurisation des routes sous la gestion du Ministère qui traversent nos milieux de vie;

ATTENDU QU' : il y a urgence d'agir afin de prévenir des décès et des collisions graves.

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg demande au ministère des Transports du Québec de travailler proactivement en collaboration avec toutes les municipalités du Québec concernées par cette problématique et à agir pour prévenir des tragédies sur les routes sous sa gestion;

QUE : la municipalité de Frelighsburg invite le ministère des Transports du Québec à adopter l'approche vision zéro blessé grave et mortel, un engagement se retrouvant dans la Politique de mobilité durable - 2030 du gouvernement du Québec;

QUE : la municipalité de Frelighsburg presse le ministère des Transports du Québec à faire preuve de proactivité et de prévisibilité en se dotant d'un plan d'action, ainsi que des ressources humaines et financières nécessaires, pour répondre aux demandes de municipalités visant à sécuriser les routes du réseau supérieur se situant à l'intérieur des périmètres urbains;

QUE : la municipalité de Frelighsburg invite le ministère des Transports du Québec à décentraliser la gestion de certaines routes sous sa responsabilité, accompagnée du soutien financier nécessaire, en s'entendant avec les municipalités du Québec concernées qui disposent des ressources humaines et techniques pour le faire;

QU' : une copie de la présente résolution soit transmise:

- à la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités sous forme de demande d'appui;
- à l'adresse courriel [resolution@pietons.quebec](mailto:resolution@pietons.quebec) pour compilation et dépôt officiel au ministre des Transports;
- au bureau de la députée Isabelle Charest et au ministre des Transports François Bonnardel.

ADOPTÉE

### **RÉS 445-08-22 EMBAUCHE D'UN SUPERVISEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

La mairesse, madame Lucie Dagenais dénonce son intérêt à la table du conseil et quitte la salle avant la délibération.

CONFORMÉMENT à la recommandation du comité des ressources humaines en date du 25 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce candidat a clairement exprimé sa motivation, ses compétences et sa disponibilité à occuper le poste de superviseur des travaux publics dès le 2 août 2022;

CONSIDÉRANT QUE les attentes salariales du candidat sont à l'intérieur du cadre budgétaire fixé par le conseil municipal pour l'année 2022;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 01 août 2022

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage monsieur Gilles Bourbeau au titre de superviseur des travaux publics selon les conditions prévues à son contrat de travail;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

### Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

### **RÉS 446-08-22 DEMANDE PERMIS DE RÉUNION FESTIBOIS – VITALITÉ FRELIGHSBURG**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé du conseiller Bob Lussier  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg autorise la vente d'alcool le 3 septembre 2022 de 16h à 20h à l'édifice Bishop Stewart Memorial, au 5 chemin Garagona, à l'occasion du 5 à 7 organisé par le Festi'Bois 2022.

ADOPTÉE

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS JUILLET**

### **VARIA**

### **NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Société - Escouade bienveillante, sondage;  
Culture – Bottin;  
Environnement – Plantes envahissantes;  
Foresterie – Étudiants.

### **QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

### **447-08-22 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé  
Appuyé du conseiller Gilles Prairie  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

---

Lucie Dagenais  
Mairesse

---

Sergey Golikov  
Directeur général  
Greffier et trésorier